



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21039002

le,

Déposé / Reçu le

19 MARS 2021
Greffe

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0689 539 643

Nom

(en entier) : **EWTA-ASSOCIATION EUROPEENNE DE FABRICANTS
DE TOURS D'EOLIENNES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association internationale sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Rue Sainte-Gertrude 15 - 1040 Etterbeek****Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 25.09.2020.

5) Prise de connaissance de la démission de deux membres du Conseil d'administration.

IL A ÉTÉ NOTÉ QUE :

M. Jose Garcia Alegre Luzarraga et M. Markus Scheithauer ont démissionné de leurs fonctions de membres du conseil d'administration de l'EWTA le 28.02.2020.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les démissions de Jose Garcia Alegre Luzarraga et de M. Markus Scheithauer sont reconnues, avec effet au 01.03.2020.

6) Nomination de deux membres du conseil d'administration.

IL A ÉTÉ NOTÉ QUE :

M. Jorge Mas Rosas (Jordi), en représentation de Tecnoaranda, et M. Holger Müller, en représentation de Valmont, ont présenté leurs candidatures pour occuper un poste de membre du conseil d'administration de l'EWTA.

IL A ÉTÉ DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

QUE M. Jorge Mas Rosas (Jordi), résidant dans la ville de Victoria, en Espagne, et M. Holger Müller, résidant dans la ville de Hambourg, en Allemagne, sont nommés membres du conseil d'administration de l'EWTA, avec effet au 25.09.2020.

Le Conseil, qui a été élu à l'unanimité pour un mandat de deux ans, est composé comme suit :

- Nuno Alexandre da Rocha Sá, Président
- Jorge Mas Rosas (Jordi), Vice-Président
- Holger Müller, Vice-Président

11) Formalités de publication et de dépôt.

Il a été décidé à l'unanimité de charger M. Rui Faria da Cunha de procéder aux formalités de dépôt et de publication requises par la loi belge dans le cadre de cette résolution, et de signer tout document et/ou formulaire de publication qui serait nécessaire à cet égard.

Rui Faria da Cunha
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).